



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACADEMIE : Lille

Poste : Coordonnateur (trice) d'ULIS collège

Référence: Catégorie A – 2^d degré titulaire du 2CASH, du CAPPEI ou s'engageant dans la certification par VAEP.

Informations :

Poste à pourvoir à la rentrée de septembre 2024.
Lieu d'exercice : Collège David Marcelle, Billy-Montigny (62).

Projet d'établissement et présentation de la structure :

L'ULIS implantée en collège représente une des modalités de mise en œuvre de l'accessibilité pédagogique pour les élèves en situation de handicap. Elle constitue en milieu scolaire ordinaire, un dispositif ouvert, offrant des possibilités d'apprentissage souples et diversifiées au sein duquel certains élèves se voient proposer une organisation pédagogique adaptée à leurs besoins spécifiques et permettant la mise en œuvre de leur projet personnalisé de scolarisation (PPS). Ce dispositif est fondé sur l'alternance modulée de temps de scolarisation dans la classe de référence et de regroupements pédagogiques au sein du dispositif, associés, au besoin, à des périodes de découverte en milieu professionnel à partir de la 4^{ème}.

Chaque ULIS est dotée d'un(e) enseignant (e) coordonnateur (trice) placée sous l'autorité fonctionnelle du chef établissement.

Missions:

1. L'enseignement aux élèves lors des temps de regroupement au sein de l'ULIS

Proposer un enseignement adapté aux élèves en situation de handicap en appui aux objectifs du socle commun.

Enseigner aux élèves lors des temps de regroupement au sein de l'ULIS.

Concevoir une action pédagogique en lien avec les enseignements des classes de référence.

Elaborer conjointement avec les autres professeurs (es) les modalités d'évaluation.

2. La coordination de l'ULIS et les relations avec les partenaires extérieurs.

Construire une organisation pédagogique du dispositif, adaptée aux besoins spécifiques des élèves en situation de handicap en partenariat avec l'ensemble de l'équipe pédagogique.

Organiser le travail des élèves en situation de handicap en fonction des indications portées sur leur projet personnalisé de scolarisation (PPS) et en lien avec l'équipe de suivi de scolarisation (ESS).

Concevoir un projet pour l'ULIS permettant d'articuler les projets personnalisés de scolarisation au projet de l'établissement.

Organiser le travail de l'AESH-Co.

Contribuer à l'élaboration adaptée du parcours scolaire des élèves et à la construction du projet personnalisé d'orientation (PPO)

Travailler en coopération avec les différents partenaires pour assurer un parcours de scolarisation menant à une insertion professionnelle.

3. Le conseil à la communauté éducative en qualité de personne ressource

Susciter et coordonner les actions concertées entre les membres de la communauté éducative.

Conseiller pour promouvoir la réussite de la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers

de l'établissement.

Compétences et/ou aptitudes attendues

Connaissances.

Avoir une bonne connaissance des différents parcours de scolarisation possibles pour des élèves à besoins éducatifs particuliers.

Avoir une connaissance des textes officiels, de leur évolution récente et des procédures d'accompagnement à la scolarité des élèves en situation de handicap.

Avoir une expérience des élèves en situation de handicap.

Avoir connaissance du travail en partenariat avec les services d'éducation ou de soin, les personnels médicaux et paramédicaux.

Savoir-faire.

Savoir mettre en œuvre des pratiques pédagogiques différenciées et adaptées visant à développer les compétences attendues en lien avec le projet personnalisé.

Savoir analyser les besoins éducatifs particuliers et les prendre en compte dans le projet pédagogique du dispositif ainsi que dans chaque projet individuel.

Savoir compléter les différents documents d'accompagnement.

Etre capable de planifier et coordonner les activités, les ressources et interventions pour assurer un accompagnement optimal des élèves.

Être en capacité d'associer les familles et des équipes pluri-catégorielles à la mise en œuvre d'un parcours de formation adapté à l'élève.

Savoir porter des parcours de scolarisation ambitieux pour les élèves.

Savoir être.

Avoir une flexibilité, adaptabilité et disponibilité face aux exigences du poste.

Avoir le sens du travail en équipe, des capacités d'écoute et de communication.

Confidentialité et devoir de réserve sont primordiaux.

CONTACT :

Pour toute question sur votre candidature et les enjeux du poste:

Service Académique Ecole Inclusive

Saei.rectorat@ac-lille.fr